

Budget CPAS et Commune votés à Berchem-Ste-Agathe 2011 : une année riche en projets citoyens, sociaux et culturels

Grâce à une gestion rigoureuse des ressources humaines et financières et aux aides de la Région, le budget de la commune présente un léger boni à l'exercice cumulé (1.817.298,50 euros). Trois aides de la Région provenant de différentes enveloppes ont contribué à l'établissement de ce boni.

Aucun effort complémentaire ne sera, demandé en 2011 aux Berchemois en ce qui concerne l'impôt des personnes physiques, qui restera de 7%. Un chiffre inchangé depuis 1996, dont la stabilité protège les petits salaires. De même, le montant de la taxe additionnelle au précompte immobilier sera inchangé (2750 centimes additionnels) pour l'année 2011

Certaines taxes seront augmentées (rattrapage d'index), notamment celle qui s'applique aux distributeurs de carburant (augmentation de 8% par rapport à 2006) et celle qui s'applique à la diffusion publicitaire, entre autres aux toutes-boîtes (augmentation de 8% par rapport à 2006). Mais le souci de simplification administrative est présent dans cette série de mesures puisqu'une taxe forfaitaire sera dorénavant applicable aux panneaux publicitaires comme c'est déjà le cas pour la distribution de publicité toutes-boîtes.

Par ailleurs, pour lutter contre une certaine forme de « fraude urbanistique », une taxe frappera les logements subdivisés sans permis d'urbanisme. De nouvelles taxes ont été créées, qui viseront les terrains à l'abandon, les immeubles inoccupés et les logements insalubres. Il s'agit donc davantage de mesures dissuasives que d'une recherche de rapport financier !

Notons encore que le nombre de bureaux est en augmentation à Berchem-Sainte-Agathe (la surface totale occupée par les bureaux s'est étendue de 90.000 m² à 120.000 m²), et que la recette dans ce secteur est appréciable. Nous avons précédemment « modulé » notre taxe bureau de manière à favoriser les nouvelles surfaces et les surfaces rénovées susceptibles d'attirer les sièges d'entreprises sur notre territoire communal et... régional.

Le budget 2011 permettra à la Commune et au CPAS d'entreprendre de nouveaux grands chantiers dans le domaine social (nouveau home et nouvelle crèche néerlandophone, rénovation de pavillons scolaires et construction de nouveaux modules), culturel (salle polyvalente du centre culturel francophone Le Fourquet) ou urbanistique (place Schweitzer).

Objectif 1 : Renforcement de l'action sociale

En 2011, afin d'aider le CPAS à réaliser l'ensemble de ses différentes missions, la commune lui octroiera une aide d'un montant total de 4.683.860,00 euros, **soit une augmentation de 370.000,00 euros par rapport à 2010**. La commune a intégré également dans la dotation 2011 et les dotations futures, le remboursement des emprunts destinés à la construction du nouveau home.

Une cellule énergie a été créée au sein des services du CPAS. Son but, aider et conseiller les citoyens en matière d'énergie (réduction des coûts, demande de primes, etc). Comme en 2010 un subside spécifique communal de 15.000,00 € sera affecté au fonctionnement du « guichet énergie » qui sera accessible non seulement aux usagers du CPAS mais aussi à l'ensemble des habitants pour les aider à diminuer leur facture énergétique.

Dans un souci de réinsertion socio-professionnelle, le CPAS verra **augmenter le nombre d'articles 60**, c.à.d. de personnes sans ressources qui seront réinsérées dans le monde du travail via ce dispositif. **Un projet d'épicerie sociale par le biais d'une formule d'insertion professionnelle sera lancé.**

Objectif 2 : Une dette stable et des investissements.

Grâce à une bonne répartition dans le temps des investissements et à une gestion dynamique des emprunts réalisés, l'évolution de la dette de la commune reste stable. Aussi le programme de politique générale a-t-il prévu divers investissements en 2011 :

- **Rénovation du bâtiment acquis en 2010 en vue de la création d'une nouvelle crèche néerlandophone** (*intervention de subsides régionaux et partenariat privé*).
- **Lancement de la première phase de la construction d'une salle** polyvalente annexée au Centre Culturel Francophone Berchemois « Le Fourquet » (*intervention prévue de la Communauté Française de 400.000,00 € sur un budget global de 1.200.000,00 €*)
- **Rénovations de la voirie et des trottoirs** dans la rue de Grand-Bigard entre la rue Dr Ch Leemans et la rue du Broek.
- **Réalisation de la partie communale de la place Schweitzer** (*à côté de l'aménagement de l'essentiel par la Région*)
- **Construction d'une nouvelle maison de repos** dans le quartier Broek / Fleuristes en remplacement du home actuel (*avec une intervention de 50% de la Cocom*).
- **Réaménagement de sites scolaires afin d'y créer de nouvelles classes** (Ecoles Openveld et Sept Etoiles).
- **Restructuration limitée du centre administratif communal 33 av. Roi Albert** (Lancement des travaux en 2011).

L'ensemble de ces prévisions financières sont rendues possibles grâce à l'action simultanée sur plusieurs facteurs :

1. La diminution des frais énergétiques par des investissements importants en terme d'isolation et de régulation des consommations.(- 25%)
2. Une rigueur toujours plus grande dans les prévisions budgétaires, le suivi des marchés, l'évaluation régulière des dépenses, le monitoring budgétaire.
3. Une créativité en matière de taxes communales qui ne touchent ni les habitants, ni les PME et commerces établis sur la commune.
4. L'efficacité de l'administration communale et du CPAS dont les cadres dirigeants et l'ensemble du personnel s'investissent pleinement dans une gestion optimisée au service des citoyens.
5. Une équipe politique soudée et stable qui a déjà réalisé une bonne partie de sa déclaration de politique générale dont le bilan final sera largement positif.

Objectif 3 : Une collaboration avec les personnes en situation de handicap !

Last but not least, la Commune de Berchem-Sainte-Agathe s'engage pour 2011 à être attentive, dans le cadre des marchés publics à y insérer les clauses sociales nécessaires pour soutenir le secteur des Entreprises de Travail Adapté et cette préoccupation pour la personne en situation de handicap sera aussi implémentée dans le processus de recrutement afin d'atteindre les 3% de personnes handicapées occupées.

En 2011, la qualité de vie et le service aux habitants seront les mots-clés de nos actions afin d'assurer ce service de proximité essentiel au bonheur des gens et à la démocratie. Cet état d'esprit collectif et cette compétence mis au service de tous sont un plaidoyer pour le rôle essentiel des pouvoirs locaux bien gérés, premiers fournisseurs efficaces de services publics efficaces !